

# DÉPISTAGE DE LA COVID-19 PAR GARGARISME À L'ÉCOLE

Foire aux questions pour les parents



## ADMISSIBILITÉ & CONSENTEMENT

### 1. Qui est admissible au dépistage par gargarisme en milieu scolaire ?

Seuls les enfants et membres du personnel sans symptômes qui ont reçu une recommandation de dépistage par la santé publique après la survenue d'un cas contagieux dans leur classe sont admissibles à ce type de dépistage.

### 2. Si mon enfant a des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19 à la maison, est-ce que je peux envoyer mon enfant à l'école pour qu'il s'y fasse dépister par gargarisme ?

Non. Le test de dépistage par gargarisme en milieu scolaire s'adresse aux enfants qui n'ont aucun symptôme compatibles avec ceux de la COVID-19. Si votre enfant présente de tels symptômes, il ne doit pas se présenter à l'école. Il doit plutôt se faire dépister dans une clinique désignée de dépistage (CDD), en plus de s'isoler à domicile jusqu'à l'obtention du résultat. Veuillez vous référer à [l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 \(disponible en ligne\)](#) à cet effet.

### 3. Si mon enfant a déjà eu la COVID-19, doit-il passer ce test de dépistage par gargarisme ?

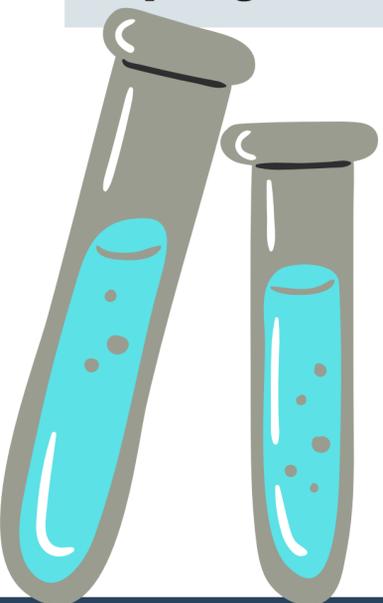
Le dépistage par gargarisme dans les écoles ne s'adresse pas aux personnes qui ont eu la COVID-19 (avec confirmation par test analysé en laboratoire) dans les 6 derniers mois. Si votre enfant a eu la COVID-19 dans les 6 derniers mois, veuillez en aviser le milieu scolaire.

### 4. Que se passe-t-il si je refuse que mon enfant participe au projet de dépistage par gargarisme en milieu scolaire ou si mon enfant n'est pas admissible au programme ?

Aucun enfant n'est obligé de participer au dépistage par gargarisme à l'école. Dans un tel cas, si une recommandation de dépistage est émise pour votre enfant, il sera de votre responsabilité d'assurer son dépistage dans une CDD.

### 5. Si je consens à participer au projet aujourd'hui, est-ce que je peux retirer mon consentement plus tard lorsque mon enfant sera amené à être dépisté ?

Oui. Le consentement au dépistage peut être retiré en tout temps. Vous recevrez un avis si une recommandation de dépistage concerne votre enfant et pourrez retirer votre consentement à ce moment en avisant l'école, si souhaité.





## 6. Est-ce que le dépistage par gargarisme à l'école remplace le dépistage en CDD ?

Référez-vous à la première question de ce document pour vérifier l'admissibilité de votre enfant au dépistage par gargarisme. Pour toute autre indication de dépistage qui vous sera communiquée, votre enfant devra être dépisté en CDD.

## LE DÉPISTAGE

## 7. Est-ce que mon enfant sera supervisé pendant la réalisation du test par gargarisme ?

Oui. Une personne désignée par l'école sera formée pour expliquer la méthode et superviser un petit groupe d'enfants ou membres du personnel qui vont effectuer simultanément le test de dépistage par gargarisme. Une équipe de dépistage accompagnera cette personne désignée par l'école.

## 8. Si mon enfant présente une condition particulière l'empêchant de réaliser le gargarisme par lui-même (p.ex. situation de handicap), pourra-t-il être assisté dans la réalisation du test ?

Le dépistage par gargarisme doit être réalisé par l'enfant lui-même, sous supervision. Si votre enfant présente une condition l'empêchant de se gargariser seul, il ne pourra pas se faire dépister à l'école et doit plutôt se rendre en CDD.

## 9. Que se passe-t-il si l'école m'avise que mon enfant n'a pas été capable de faire le test par gargarisme ?

Si votre enfant n'a pas été en mesure de se gargariser correctement, l'école vous avisera et votre enfant devra se rendre en CDD pour se faire dépister. Nous recommandons de pratiquer le gargarisme à la maison avec votre enfant dès maintenant pour vous assurer qu'il/elle maîtrise bien la technique.

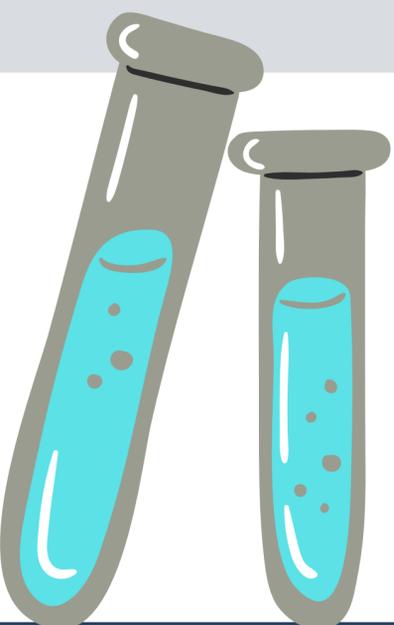
## 10. Le dépistage par gargarisme peut-il avoir des effets nuisibles sur la santé de mon enfant ?

Le dépistage par gargarisme est un processus simple, rapide, sécuritaire et qui n'engendre aucun inconfort pour votre enfant. Le produit gargarisé est de l'eau de source et ne contient pas de substances nuisibles pour la santé de votre enfant.

## APRÈS LE TEST

## 11. Après avoir passé le test de dépistage par gargarisme à l'école, est-ce que mon enfant retourne en classe et continue sa journée à l'école ou un isolement à domicile est nécessaire en attente du résultat ?

À la suite du dépistage par gargarisme, l'élève retourne en classe et poursuit sa journée en classe comme à l'habitude. Puisqu'il ne présente pas de symptôme de la COVID-19 et que les mesures de protection individuelle (port du masque) sont en place à l'école, votre enfant n'a pas à s'isoler. Cette consigne peut évoluer si d'autres cas de COVID-19 sont confirmés dans sa classe.





### 12. Quel est le temps d'attente moyen avant de recevoir un résultat du test de dépistage par gargarisme ?

Le temps d'attente moyen pour obtenir le résultat se situe habituellement entre 12 et 24 heures après avoir réalisé le dépistage. Si le délai dépasse 72 heures, veuillez contacter la centrale de divulgation de votre territoire au numéro qui se trouve sur la lettre de recommandation de dépistage de votre enfant. Vérifiez bien votre boîte de courriels indésirables puisqu'un résultat aurait pu vous être transmis par courriel (résultats négatifs uniquement).

### 13. Est-ce que les autres membres de la famille doivent s'isoler en attente du résultat du test par gargarisme de mon enfant ?

Non. Ni votre enfant, ni les membres de votre famille n'auront à s'isoler en attente du résultat.

## RÉSULTATS

### 14. Quels sont les résultats possibles de ce test de dépistage par gargarisme ?

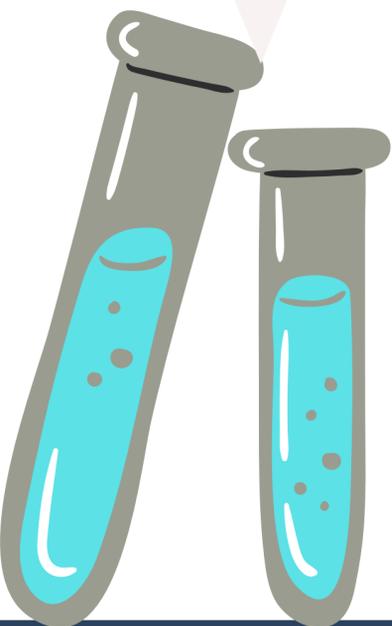
Outre les résultats positif et négatif, le test de dépistage par gargarisme peut également produire, dans de rares occasions, un résultat invalide. Ceci veut dire que l'échantillon fourni pour le test était inadéquat. Ceci peut être dû à une mauvaise technique de gargarisme ou à des problèmes de conservation de l'échantillon. Si votre enfant obtient ce résultat, il devra être dépisté en CDD.

### 15. Est-ce qu'un résultat positif ou négatif au test de dépistage par gargarisme doit être validé par un deuxième test en CDD ?

Non. Le test de dépistage par gargarisme est un test utilisant une technologie d'une excellente validité, soit la technologie de l'amplification des acides nucléiques (TAAN), ou Polymerase Chain Reaction (PCR) en anglais. Ainsi, un résultat positif ou négatif au dépistage par gargarisme n'aura pas besoin d'être validé par un deuxième test. À noter que pour les tests rapides chez les enfants développant des symptômes à l'école, un résultat positif doit être confirmé par un test TAAN/PCR fait en CDD.

### 16. Comment m'avisera-t-on du résultat du test de dépistage de mon enfant ?

Si le résultat du test de dépistage est négatif, un courriel vous sera envoyé.  
Si le résultat du test de dépistage est positif, vous recevrez un appel téléphonique. C'est la centrale de divulgation des cliniques désignées de dépistage qui assure le suivi des résultats et non l'école de votre enfant.



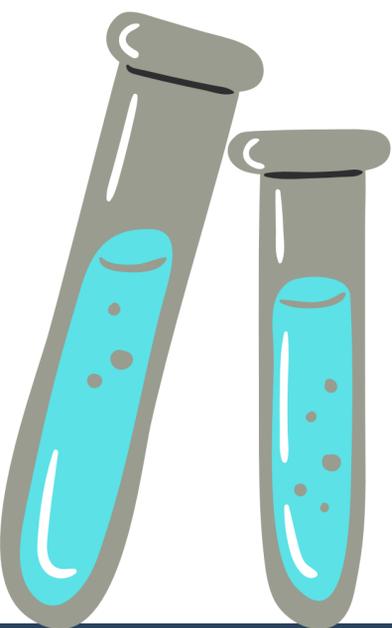


**17. Que se passe-t-il après l'obtention d'un résultat positif au test de dépistage par gargarisme en milieu scolaire ?**

Vous recevrez un appel d'une centrale de divulgation de résultats pour vous annoncer un résultat positif. Vous recevrez également un appel de la santé publique, qui vous expliquera les consignes à suivre, dont l'isolement à domicile requis pour votre enfant.

**18. Que se passe-t-il après l'obtention d'un résultat négatif au test de dépistage par gargarisme en milieu scolaire ?**

À la suite d'un résultat négatif, vous serez avisé par courriel à l'adresse que vous aurez fournie dans le formulaire d'inscription. Votre enfant peut poursuivre ses activités à l'école une fois le dépistage réalisé.



**19. Est-ce que le résultat du test de dépistage sera automatiquement communiqué au milieu scolaire de mon enfant ?**

Bien que votre enfant soit dépisté dans son milieu scolaire, c'est vous qui recevrez d'abord son résultat de test et qui devrez consentir à la divulgation de son résultat au milieu si celui-ci s'avère positif. Tout résultat est communiqué automatiquement à la santé publique à des fins d'intervention.